



En direct du Conseil Municipal

Séance du 26 mai 2010

Finances

→ Taxe sur les enseignes publicitaires

Rapporteur : *Martial GELINAT*

Entrée en vigueur le 1er janvier 2009, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) est une taxe unique qui remplace les taxes locales sur la publicité qui pouvaient être appliquées jusqu'à présent.

A l'heure de la suppression de la taxe professionnelle, ce dispositif permet aux communes l'obtention de nouvelles ressources locales.

Néanmoins, pour soutenir le commerce local dans ce contexte économique de plus en plus difficile et ne pas le pénaliser, le Conseil Municipal a décidé de ne pas mettre en œuvre la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.

→ Demande d'aide exceptionnelle au député de circonscription

Rapporteur : *Martial GELINAT*

Par courrier en date du 27 avril 2010, le Député de circonscription Monsieur Jean-François Copé a informé la ville d'Othis qu'il a obtenu, dans le cadre de ses fonctions, une aide exceptionnelle de l'Etat destinée à soutenir les actions engagées dans le Nord Seine-et-Marne dans le souci de l'intérêt général et du développement de nos territoires.

De nombreux dossiers ont été déposés par les Othissois victimes des sécheresses de 2003, 2008 et 2009. Les demandes de reconnaissance de la commune en état de catastrophe naturelle ont été rejetées par l'Etat. Le Conseil Municipal a donc décidé de solliciter Monsieur le Député pour qu'il aide les sinistrés othissois de la sécheresse en créant un fonds d'aide exceptionnelle d'un montant de 500 000 €.

Vie scolaire

→ Subvention aux coopératives scolaires - projets pédagogiques

Rapporteur : *Catherine BERNASZUK*

L'enfance et la jeunesse sont au cœur des préoccupations de la Municipalité. Le Conseil Municipal a donc alloué une subvention aux coopératives scolaires des écoles de la ville pour la réalisation des projets pédagogiques des trois groupes scolaires. Cette aide représente 6 € par élève, soit un montant total de 4 300 €.

Vie associative

→ Subventions aux associations

Rapporteur : *Christian DOMENC*

Parce qu'Othis est une ville active et dynamique notamment grâce à la vitalité du milieu associatif et au dévouement de nombreux bénévoles, le Conseil Municipal a voté les subventions à des associations

othissoises et extérieures pour un montant de 16 000 €, contribuant à la vitalité du milieu associatif.

Il a par ailleurs été fait état des subventions versées par la Plaine de France, pour un montant de 147 250 € et sur proposition de la Municipalité, aux associations suivantes : Centre Culturel, Rollers, Cheveux d'Argent, CO, Twirling, Ecole de Chant et de Musique.

Urbanisme

→ Achat d'une parcelle de terrain

Rapporteur : *Jean-Paul LECOMPTE*



Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une parcelle de terrain de 11 590 m² pour un coût de 55 000 €. Située à l'angle de la rue Mauricia Coquot et de la RD13, elle permettra à moyen et long terme l'extension du cimetière.

→ Présentation d'un avant-projet de Contrat triennal de voirie

Rapporteur : *Michel QUERREC*

Le Conseil Municipal a sollicité l'aide du Conseil général de Seine-et-Marne pour effectuer des travaux de voirie d'un montant estimatif de 900 000 €.

Motions

→ Abandon du projet de construction d'une gendarmerie à Othis

Rapporteur : Alain POURRAT

Malgré la proposition faite par la ville d'Othis concernant la mise à disposition d'un terrain de plusieurs hectares pour l'euro symbolique afin d'accueillir une nouvelle caserne de gendarmerie - celle de Dammartin-en-Goële n'étant plus adaptée - un courrier a récemment informé la Municipalité de l'abandon du projet de construction d'une caserne de gendarmerie sur notre commune.

Une décision choquante et incompréhensible, car avec un gendarme pour 900 habitants, les effectifs de la caserne de Dammartin-en-Goële sont insuffisants. Alors même qu'en décembre 2008, le Ministre de l'Intérieur avait notifié au Maire que la décision de l'installer à Othis était toujours d'actualité.

Le Conseil Municipal dénonce cette décision et affirme sa volonté de voir une nouvelle caserne être réalisée sur la commune d'Othis avec une augmentation significative des effectifs pour assurer de façon efficace la sécurité des biens et des personnes.

→ Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Rapporteur : Bernard CORNEILLE

Le Ministre de l'Education nationale avait décidé, sans aucune concertation, de fermer le CIO de Dammartin-en-Goële. Depuis la rentrée de septembre dernier, le centre est ouvert le seul mercredi après-midi et sa fermeture définitive devait intervenir en avril. Différentes actions et mobilisations ont été entreprises par des élus, des enseignants et des parents d'élèves pour contester

cette décision. Une rencontre avec une délégation d'élus non représentative a eu lieu depuis au Rectorat, sans la présence d'enseignants ou de parents. Résultat : le CIO connaîtra un fonctionnement semblable à celui mis en place en septembre qui consistait à l'ouvrir les seuls mercredis après-midis.

Si les collègues du canton ont des résultats satisfaisants, ce n'est plus le cas lorsqu'il s'agit des résultats du lycée. Le déficit d'orientation et l'orientation parfois subie expliquent en partie cet état de fait.

C'est pourquoi le Conseil Municipal dénonce cette décision et affirme sa volonté de voir maintenir ce service public de qualité dans l'intérêt des élèves du secteur, et ce cinq jours par semaine.

Informations

→ Bébébonus Plus

Mis en place en 2006 par le Conseil Général de Seine-et-Marne, Bébébonus 77 est une aide aux familles pour la garde des enfants de moins de 3 ans. Depuis 2008, la Communauté de Communes de la Plaine de France double le montant de cette aide grâce à Bébébonus Plus et l'a augmentée cette année de 10 %, représente un montant de 66 €, 99 € ou 165 € par enfant selon la situation des familles.

→ Salon des Bébé Lecteurs

Pour la deuxième année consécutive, Othis organise le Salon des Bébé Lecteurs, destinés aux enfants de 3 mois à 4 ans, les 29 et 30 mai. Editeurs de jeunesse, libraires, réseaux d'assistantes maternelles et conteuses seront donc présents durant ces deux jours. Différentes animations

seront proposées (spectacles, tapis narratifs, ateliers ludiques et créatifs, ...) et Natali Fortier rencontrera les familles le samedi après-midi.

→ Sport pour tous

Les 4,5 et 6 juin, Othis sera placé sous le signe du sport pour tous, avec notamment un concours de pétanque et un tournoi de badminton ouvert à tous, un gala de boxe thaï et de rollers, un parcours en vélo et des cours de body karaté. Pour consulter le programme, rendez-vous sur le site Internet de la Mairie, www.othis.fr

→ Concert dans l'Eglise

Vendredi 4 juin à 21h, la Municipalité organise le traditionnel concert dans l'Eglise. Cette année, Odile Faniard-Smeets et la chorale de l'Ecole de Chant et de Musique d'Othis interpréteront plusieurs standards de la chanson française.

→ Rond-point de la N2

Des travaux sur le Rond-point de Dammartin-en-Goële menant à la Nationale 2 sont actuellement réalisés pour améliorer la circulation sur ce carrefour très fréquenté. Le Conseil général de Seine-et-Marne investit 170 000 € dans l'opération.

→ Réunion publique sur l'accès à Internet sur la ville

De nombreux Othissois ont récemment rencontré des difficultés avec les services de France Télécom en termes de téléphonie et d'Internet. Pour évoquer ces désagréments mais également pour discuter du problème plus large de connexion ADSL sur la ville, une réunion publique d'information est organisée lundi 31 mai à 20h30 à l'Espace François Mitterrand en présence de France Télécom et du Conseil Général de Seine-et-Marne.